



MAIRIE D'ORNEX

Département de l'Ain
République Française

D 2025 07 10 068

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

10 JUILLET 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : le 4 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents	O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, M. GALLET, J. DAZIN, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, J-O. RABOT, L. JACQUEMET, P. GUINOT, H. GRANGE, J. DIZERENS
Absents excusés	M. FOURNIER, D. GANNE, A. BOUSSER, G. MASRARI, M. CHALENDAR, Michèle GALLET
Absents	J-M. PALINIEWICZ, V. KRYK, C. TOWNSEND, M. LAPTEVA, A. NEUSSER
Procurations	M. FOURNIER à M-C. ROCH, D. GANNE à W. DELAVENNE, A. BOUSSER à S. MANFRINI, G. MASRARI à P. GUINOT, M. CHALENDAR à H. GRANGE, Michèle GALLET à M. GALLET
Assistaient	I. GOUDET, directrice générale des services, A.SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

9. Marchés publics – Attribution des lots n°1,2,5,6 et 7 du marché de travaux de la rénovation énergétique de la salle René Lavergne et déclaration d'infructuosité des lots n°3 et 4

Dans le cadre de l'opération de rénovation énergétique de la salle René Lavergne, la première phase de travaux consistant à déposer et évacuer les menuiseries extérieures ainsi que de les remplacer, a été réalisée en juillet / août 2024.

Suite à la déclaration d'infructuosité par délibération du 16 mai 2024, une nouvelle consultation a été menée pour les travaux restants répartis en 7 lots :

- Lot 1 "Démolition - Terrassement - VRD"
- Lot 2 "Échafaudage - ITE - Revêtement de Façade"
- Lot 3 "Charpente - Zinguerie"
- Lot 4 "Occultation"
- Lot 5 "Serrurerie"
- Lot 6 "Chauffage - Ventilation - Sanitaire"
- Lot 7 "Électricité - Courants Faibles"

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 20 mai 2025 sur la plateforme des Acheteurs publics de l'Ain et au BOAMP. La date limite de réception des offres a été fixée au 16 juin 2025 à 12 heures.

Après examen des critères de sélection des offres et négociation par écrit avec les candidats, la commission MAPA qui s'est réunie le 3 juillet 2025 a validé le classement suivant :

	Entreprise	Montant HT	Prix/40	Technique /60	Total/100	Classement
Lot 1 Démolition - Terrassement - VRD	GOLLIET Christophe	39 033,00 €	40,00	0,00	40,00	1
Lot 2 Échafaudage - ITE - Revêtement de Façade	BONGLET	100 059,00 €	40,00	57,50	97,50	1
	EMP	112 459,40 €	35,59	55,00	90,59	2
Lot 3 Charpente - Zinguerie	/	Pas d'offre reçue				
Lot 4 Occultation	/	Pas d'offre reçue				
Lot 5 Serrurerie	DE SA SERRUERIE	6 800,00 €	40,00	30,00	70,00	1
Lot 6 Chauffage - Ventilation - Sanitaire	SARL MONNIER	85 000,00 €	40,00	40,00	80,00	1
Lot 7 Electricité - Courants Faibles	SPIE	17 253,75 €	40,00	35,00	75,00	1
	ETABLISSEMENT FORAZ	22 685,00 €	30,42	35,00	62,41	2

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **ATTRIBUE** le marché de travaux de rénovation énergétique de la salle René Lavergne avec les entreprises retenues ci-dessous pour un montant total de 248 145,75 euros HT soit 297 774,90 euros TTC réparti comme suit :

	Entreprise	Montant HT
Lot 1 Démolition - Terrassement - VRD	GOLLIET Christophe	39 033,00 €
Lot 2 Échafaudage - ITE - Revêtement de Façade	BONGLET	100 059,00 €
Lot 3 Charpente - Zinguerie	/	Lot infructueux
Lot 4 Occultation	/	Lot infructueux

Lot 5 Serrurerie	DE SA SERRUERIE	6 800,00 €
Lot 6 Chauffage - Ventilation - Sanitaire	SARL MONNIER	85 000,00 €
Lot 7 Electricité - Courants Faibles	SPIE	17 253,75 €
TOTAL		248 145,75 € HT

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives au présent marché ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les modifications en cours d'exécution inférieures à 5% du montant total du marché ;
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget primitif 2025 ;
- **DECLARE** infructueux les lots n° 3 - Charpente, zinguerie et n°4 - Occultation puisqu'aucune offre n'a été déposée et de recourir à un marché sans publicité ni mise en concurrence pour ces deux lots.

Fait à Ornex, le 11 juillet 2025

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 11 juillet 2025

Affiché le : 11 juillet 2025

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la notification.